

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de carbonate de baryum originaire de la République populaire de Chine et d'Inde

Base juridique : règlement d'exécution (UE) 2025/1724 du 08.08.2025 – [JO L du 11.08.2025](#).

Type de mesure : institution d'un droit antidumping provisoire sur les importations de carbonate de baryum originaire de la République populaire de Chine et d'Inde.

Date d'entrée en vigueur des mesures : 12.08.2025.

Produit concerné : carbonate de baryum contenant plus de 0,07 % en poids de strontium et plus de 0,0015 % en poids de soufre et se présentant sous forme de poudre ou de granulés pressés ou calcinés.

Nomenclatures concernées : code NC ex 2836 60 00 (code TARIC 2836 60 00 10).

Pays d'origine : République populaire de Chine et Inde.